



Badminton Club de Tignieu

CONVOCAION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2024

Madame, Monsieur,

Nous avons l'honneur de vous inviter à participer à l'assemblée générale ordinaire de l'association du Badminton Club de Tignieu. Celle-ci aura lieu le vendredi 28 juin 2023 à 18h30 au gymnase du Collège Philippe Cousteau – 99 rue de l'Eglise 38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU

Les délibérations porteront sur l'ordre du jour suivant :

- Présentation du bilan humain et moral
- Présentation du bilan de chaque commission
- Présentation du bilan financier de la saison 2023-2024 au 15 juin 2024
- Bilan du mandat 2020-2024
- Démission de l'ensemble du conseil d'administration
- Election d'un nouveau conseil d'administration
- Délibération du nouveau conseil d'administration pour élire le bureau directeur
- Mot de clôture du nouveau bureau directeur

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts :

1. L'assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 1/4 des membres sont présents. Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, l'assemblée ordinaire sera immédiatement suivie d'une assemblée générale extraordinaire, les délibérations seront alors prises à la majorité absolue des votants.
2. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d'empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire.

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'assurance de nos respectueuses salutations.

Rémi CACHET

Président



BADMINTON CLUB TIGNIEU
38230 TIGNIEU-JAMEYZIEU
Agrément Jeunesse et Sports 38 02 016
Crédit Agricole centre Est
N° 622 556 947 29